

Affiché le 02 03 2021



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 25 février 2021

Objet de la délibération

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT : BUDGET
ANNEXE DU PORT**

Le vingt-cinq février deux mille vingt et un à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-huit février deux mille vingt et un, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Claudine CORPART , Thierry FALQUERHO , Valérie MAHÉ , Marie-Françoise CÉREZ , Pascal LE LIBOUX , Laure LE MARÉCHAL , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Anne-Laure LE DOUSSAL , Yves DOUAY , Joël TRÉCANT , Lisenn LE CLOIREC , Guillaume KERRIC , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Julien LE DOUSSAL , Michèle LE BAIL , Christian LE BOULAIRE .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ , Stéphane LOHÉZIC à Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN à Gwendal HENRY , Frédéric TOUSSAINT à Claudine CORPART , Peggy CACLIN à Yves GUYOT , Martine JOURDAIN à Thierry FALQUERHO , Jean-François LE CORFF à Roselyne MALARDÉ .

Absent(s) :

André HARTEREAU .

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire Monsieur Yves GUYOT désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2021.02.011

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DU RESULTAT : BUDGET ANNEXE DU PORT

Rapporteur : Roselyne MALARDÉ

Le Compte Administratif 2020 qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires se présente globalement comme suit :

Section	Résultats 2019 reportés	Réalizations 2020				Résultats de clôture	
		Dépenses		Recettes		Brut	Net
		Prévisions	Réalisés	Prévisions	Réalisés		
Investissement	1 357,00	10 739,67	9 382,67	10 739,67	6 666,67	-2 716,00	-1 359,00
Fonctionnement	9 201,52	58 531,52	52 823,09	58 531,52	50 479,23	-2 343,86	6 857,66
Total	10 558,52	69 271,19	62 205,76	69 271,19	57 145,90	-5 059,86	5 498,66

Les opérations comptabilisées en 2020 sur la section de fonctionnement concernent :

Les principales dépenses sont constituées du contrat de prestation réalisée par l'association des Pêcheurs Plaisanciers pour 29 678.51 € ; des lignes de mouillage pour 6 000 € et de réparations pour 7 720 €.

Les dépenses de fonctionnement évoluent par rapport à 2019 de + 9 072.14 € soit une augmentation de 20.74 %.

Les principales recettes sont constituées de la facturation des mouillages pour 47 763 € ; soit une hausse de 4 051.23 € ce qui représente + 9.27 %.

En conclusion, la section de fonctionnement se solde après reprise du résultat 2019 par un excédent cumulé de 6 857.66 €

La section d'investissement se solde par un déficit 2020 de 2 716 € provenant de la dotation aux amortissements et par la réalisation d'une étude pour 6 666.67 €.

En conclusion, le besoin de financement en investissement est de 1 359 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 1^{er} février 2021,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 8 février 2021,
Vu le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL, PLACÉ SOUS LA PRÉSIDENTE DE MICHÈLE DOLLÉ, PREMIÈRE ADJOINTE, LE MAIRE S'ÉTANT RETIRÉ,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du Budget annexe du Port tel que présenté,
- ➔ **AFFECTE** le résultat de fonctionnement d'un montant global de 6 857.66 € comme suit :
 - Section d'investissement 1 359 € ,
 - Section de fonctionnement : le solde soit 5 498.66€.

Délibération adoptée par 30 voix Pour et 2 voix Contre, 0 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Première Adjointe,

Michèle DOLLÉ